



n°90
Septembre
2017

BRETAGNE RÉUNIE

Courrier de l'Unité - Journal de l'association Bretagne Réunie

BP 49032
44090 Nantes/Naoned Cedex 1
06 82 67 19 46
www.bretagnereunie.bzh
contact@bretagnereunie.bzh

Sommaire

<i>Edito</i>	Page 2
<i>Appel aux dons</i>	Page 3
<i>Pétition</i>	Page 4
<i>Kenavo Jean-Yves & Yannick</i>	Page 5
<i>Manifestation</i>	Page 6
<i>Nouvelle donne politique et réunification de la Bretagne</i>	Page 7
<i>La langue Bretonne, un patrimoine majeur du Pays Nantais</i>	Page 9
<i>Bravo/Haro</i>	Page 10

LA BREIZH MANIF

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017

POUR LA DÉMOCRATIE POUR LA RÉUNIFICATION

NANTES

PLACE PETITE HOLLANDE À 15H00

www.bretagnereunie.bzh
www.facebook.com/Bretagne-Réunie

Calendrier

Manifestation

Samedi 30 septembre 2017

War ar pont

Tous les premiers samedi du mois





Construisons ensemble le Pacte Girondin et donnons toute sa place à la Bretagne réunifiée !

Lors de la première conférence nationale des territoires qui s'est tenue le 17 juillet au Sénat, le Président de la République **Emmanuel Macron** a rappelé sa volonté de construire un Pacte Girondin qui « *sans briser l'unité nationale redonnera aux territoires les moyens d'agir dans une responsabilité partagée* ».

De son côté, le Premier ministre **Edouard Philippe**, l'un des artisans de la Réunification Normande, a affirmé « *la volonté du gouvernement de laisser la liberté aux territoires d'adapter leurs structures aux réalités locales (...), là où ce sera souhaité localement et quand ce sera dans l'intérêt général* ».

Le ministre de l'Intérieur **Gérard Collomb** a montré, pour sa part, à travers la création de la Métropole de Lyon (*), sa capacité à concrétiser avec ambition, une dynamique locale spécifique et unique en France. La transposition d'une telle expérience n'est probablement ni possible, ni souhaitable dans les départements bretons de « l'Ouest ». En effet, les agglomérations (Brest, Rennes et Nantes) n'ont pas, par rapport à leur département respectif, la même « domination » démographique que l'agglomération lyonnaise par rapport au Rhône, et la solidarité ville-campagne nécessite une exigence d'aménagement du territoire plus forte que dans le cas de Lyon/Rhône. Il est cependant intéressant de constater qu'il a été possible de « sortir des sentiers battus » et de créer une solution originale et adaptée à un territoire.

Le 27 juin, c'est le Nantais **François de Rugy**, tout juste élu Président de l'Assemblée Nationale qui, dans son premier discours devant l'ensemble des députés, tenait, à travers quelques mots porteurs d'espoir, à rendre hommage à la diversité régionale de notre pays : « *De la Bretagne à la Lorraine, de la Corse à l'Alsace, de la Métropole aux Outre-mer, nous sommes ici les représentants de cette diversité qui fait la richesse de la France* ».

Au regard de cette **nouvelle donne politique** et de ces **déclarations d'ouverture** en faveur d'une **décentralisation** plus proche des réalités vécues par les acteurs de terrain, et donc **plus franchement girondine et, en toute logique, respectueuse des identités territoriales**, c'est avec **optimisme et détermination**, que nous avons poursuivi notre mobilisation tout au long

de l'été en étant présents avec des stands, dans plusieurs festivals qui ont à nouveau fait rayonner la Bretagne !

Dans le même temps, plusieurs **opérations « War ar Pont »** ont été organisées les premiers samedi de chaque mois. Nous avons également continué à rassembler des signatures pour la **pétition des 100 000** qui doit permettre d'obtenir des conseillers départementaux de Loire-Atlantique, l'organisation d'une consultation prévue par la loi dans le cadre du droit d'option, afin que soit demandé aux électeurs s'ils souhaitent que le département change de région pour rejoindre la Bretagne, sa région d'origine, ou reste dans « les Pays de la Loire ».

De leur côté, **les suppléments et guides touristiques** ont cette année encore, dans leur grande majorité, fait la **promotion du département de la Loire-Atlantique comme 5^{ème} département breton**.

C'est enfin la **Breizh Manif à Nantes** du **samedi 30 septembre** qui se prépare. C'est un travail considérable pour les militants de Bretagne Réunie, mais c'est un travail indispensable pour rassembler, mobiliser et replacer la question de la Réunification dans les médias et dans l'agenda politique de ce nouveau quinquennat.

Au 30 septembre prochain !

(*) **Métropole de Lyon** : le 1er janvier 2015, la Communauté Urbaine de Lyon dite COURLY (E.P.C.I.) est devenue Métropole de Lyon (nouvelle Collectivité Territoriale). Celle-ci a pris en charge sur son territoire (59 communes), les compétences de la Communauté Urbaine et du département du Rhône, avec « suppression » des cantons et des conseillers départementaux correspondants. La Métropole de Lyon compte aujourd'hui **1,360 million d'habitants**, ce qui en fait la 2^{ème} agglomération de France. Les actuels cantons du département du Rhône (donc sans la Métropole de Lyon) ne comptent que **447 409 habitants**, enfin, en terme de superficie, la Métropole de Lyon représente 533,7 km² et le département du « Nouveau Rhône » 2 715 km².





Appel aux dons

La réunification a besoin de votre soutien financier

La réforme territoriale de 2015 a, dans un premier temps, dessiné une nouvelle carte administrative du pays en fusionnant plusieurs régions entre elles, tout en laissant un « droit d'option » pour la retoucher à la marge entre 2016 et 2019.

C'est dans le cadre de ce droit d'option que Bretagne Réunie fait signer la pétition des 100 000 auprès des électeurs de Loire-Atlantique : bien plus de 50 000 signatures obtenues !

Le coût de cette opération (pétition, tract explicatif, courriers...) dépasse déjà les **5 000 €**.

Les élections de 2017 ont été l'occasion de remettre en cause l'hégémonie des deux grands partis traditionnels de gouvernement dont la vision de la France était fortement jacobine. Aujourd'hui, tout doit être fait pour que la nouvelle majorité et le nouveau gouvernement soient convaincus de l'intérêt politique et démocratique de la réunification de la Bretagne.

C'est pourquoi Bretagne Réunie organise une nouvelle manifestation, le 30 septembre à Nantes, afin de remettre la réunification, à l'ordre du jour de l'agenda politique.

Le coût d'une manifestation est de **10 000 €** (tracts, affiches, sono + dépenses obligatoires comme pour la sécurité...).

Nous devons nous tenir « prêts » pour agir et réagir autant que nécessaire, selon l'actualité pour créer un rapport de forces qui soit favorable à la Bretagne réunifiée.

Rencontres avec les élus et les acteurs économiques ou associatifs, participation à des manifestations festives et tenue de stands, distribution de tracts ou d'autocollants, organisation d'actions « coups de poing », opérations de communication originale dans les villes bretonnes ou à Paris... Pour cela nous avons embauché un permanent depuis 1 an.

Le coût de ce permanent est de **20 000 €/an** (salaire, local, matériel...).

**Nous avons donc besoin plus que jamais de votre soutien financier
(voir sur votre feuille d'adressage)**

Merci pour la réunification de la Bretagne.



BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, Nantes

Directeur de publication : Paul Loret

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction : Maëlig Tredan, Stéphane Briand, Didier Lefebvre

Crédit photographique : Bretagne Réunie

Tirage : 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46 - www.bretagnereunie.bzh - contact@bretagnereunie.bzh

Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cédex
Imprimé en Bretagne **3**





Pétition des 100 000 pour le Droit d'Option

La barre des 50 000 a été dépassée, et fiers de ce résultat, nous sommes allés le dire au Conseil départemental de Loire-Atlantique le 30 juin, peu après le dépôt de notre courrier annuel au président de la République, transmis par l'intermédiaire du Préfet.

Atteindre ce chiffre n'a pas été une mince affaire. Heureusement, nous avons depuis la fin 2016 huit scrutins où nous nous sommes déplacés (deux primaires, la présidentielle, les législatives, avec deux tours à chaque fois). Par ailleurs, des volontaires sillonnent au fil des semaines, qui un fest-noz, qui une rencontre sportive, une rue commerçante...

qui une rencontre sportive, une rue commerçante...

Mais n'oublions pas notre objectif : 100 000. Le droit d'option ne sera jouable que si nous parvenons à l'imposer. Ces 100 000 signatures sont le point de passage obligé. Dans le cadre de la législation actuelle.

Il convient maintenant d'analyser pourquoi nous avons rassemblé seulement 52 000 signatures... et de nous poser la question : comment faire pour récupérer les 48 000 restantes ?

EST-CE LA DIFFICULTÉ DE FAIRE SIGNER ?

Nullement. Les 200 volontaires qui se sont relayés devant les bureaux de vote, où le public est a priori pas forcément aussi favorable à la Réunification qu'à la sortie d'un fest-noz, s'accordent à dire qu'il n'y a pas plus de 5 % des personnes contactées qui manifestent de l'antipathie, 30 % qui refusent poliment, et 65 % qui signent avec facilité.

Et si nous avons manqué de bras, de volontaires, pour faire signer ?

Lors de chaque scrutin, il y eut souvent des « coups de feu », et, parfois, seulement une personne sur trois a pu être approchée. Ce qui veut dire, que, si nous avons été deux fois plus à la sortie des bureaux, nous aurions pu obtenir facilement deux fois plus de signatures. L'objectif des 100 000 serait donc atteint dès la mi-juin !

Continuons notre raisonnement. Combien d'entre nous, partisans de la réunification de la Bretagne, ont fait signer la pétition dans notre famille, chez nos voisins qui sûrement n'ignorent rien de nos opinions pro-Réunification, et bien souvent (à 70 % selon les sondages) les partagent. Ou retournons la question. **Combien d'entre nous ne l'ont pas encore fait ?**

Si chacun d'entre nous, fidèle lecteur du Courrier de l'Unité habitant en L-A, fait signer la pétition à 10 personnes de son entourage, nous avons 30 000 signatures de plus.

4

Si chacun d'entre nous donne un petit coup de



main, sur un marché, dans une rue piétonne les 100 000 sont facilement atteints.

Saluons ici d'ailleurs les amis qui viennent régulièrement et inlassablement en L-A, les plus éloignés venant de Morlaix, de Quimper, de Lorient, de Vannes.

Nous avons réalisé plus de la moitié de l'objectif.

Que chacun se mobilise maintenant pour atteindre dans les prochains mois les 100 000 signatures et nous pourrions ainsi enclencher le processus de réunification.

Si vous aussi, vous pensez que ce ne sont pas les 700 000 habitants de Loire-Atlantique pro-Réunification qui manquent (voir les sondages), mais que ce sont **nos actions individuelles qui ne sont pas assez nombreuses**, alors oui, jouez le jeu et rejoignez-nous sur le terrain !

Téléchargez la pétition (sur notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh>), utilisez la pétition jointe avec



Près de 52 000 signatures à ce jour* pour notre pétition

le journal. Faites signer autour de vous. Vos amis, votre famille, vos collègues de boulot ou de bistrot, vos voisins, les copains du tram, du train ou du covoiturage... Ayez toujours sur vous une feuille de pétition et, lors des festou-noz ou lors de triomphes, lors de tournois de boules ou rencontres littéraires, faites signer.

Ne comptons que sur nous-même pour gagner la Réunification.

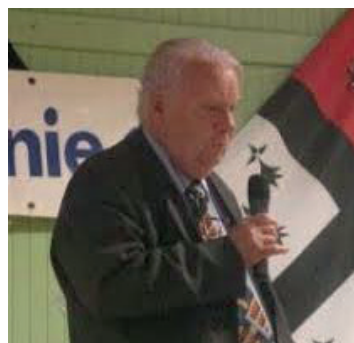
La victoire dépend de chacun de nous !

Profitez de la manifestation du 30 septembre à Nantes pour rapporter les signatures collectées au stand « Pétition des 100 000 pour le Droit d'Option » ou renvoyer vos feuilles par courrier à Bretagne Réunie BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX 1

KENAVO YANNICK

Discret, déterminé, infatigable, innovant ouvert au changement, prévenant à l'égard des autres, voici quelque unes des qualités de Yannick qui nous a quitté en juin dernier.

Militant depuis toujours pour l'épanouissement de la Bretagne et adhérent à Bretagne Réunie depuis plusieurs décennies Yannick a produit un travail considérable au sein de celle-ci plus particulièrement dans le domaine de la gestion des adhésions ce qui le contraignait à une activité militante journalière.



JEAN-YVES BOURRIAU

Jean-Yves est né à Nantes et a dirigé les transports spéciaux de la Société de transport familiale Drouin, puis a exercé une activité de conseil à Paris en ayant été le Président fondateur du Syndicat

Professionnel des moyens de levages spéciaux.

Jean-Yves a toujours défendu la conscience bretonne.

Jean-Yves a choisi de se consacrer plus intensément à la Bretagne par son engagement pour la réunification et il fut Président de Bretagne Réunie de février 2006 à novembre 2009. Son action incessante et déterminée a permis de faire évoluer la prise de conscience des Bretonnes et des Bretons, entouré d'une équipe toujours présente aujourd'hui.

C'est sous sa présidence que fut organisé un rallye entre Rennes et Nantes. L'Express avait très bien couvert l'événement en envoyant un journaliste et en rédigeant un superbe dossier.

<http://www.bretagnereunie.bzh/2009/09/16/rallye-rennes-nantes-le-samedi-3-octobre-2009-en-route-pour-la-reunification-de-la-bretagne/>

Jean-Yves, en déposant un dossier au restaurateur Le Divellec, à l'attention de Ballardur, Président du Comité pour la réforme des collectivités territoriales, a permis d'afficher dans la première mouture du rapport dudit

comité une carte de Bretagne à 5 départements.

<http://bretagnereunie.bzh/wp-content/uploads/2013/07/Dossier-remis-a-Mr-Balladur-Janvier-2009.pdf>

En janvier 2009, Jean-Yves est reçu à l'Élysée pour présenter la réunification dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales

<http://www.bretagnereunie.bzh/2009/01/22/une-delegation-de-bretagne-reunie-a-lelysee-dossier-reunification-de-la-bretagne-reforme-de-letat-commission-balladur/>

Ainsi, sous sa présidence la réunification, sujet régional, devient sujet national. Bretagne Réunie devenait ainsi une véritable Institution.

Merci Jean-Yves !

TÉMOIGNAGE DE JULIEN

Un transmetteur. Un mentor.
C'est ce qu'il fut pour moi.

Il y a 10 ans il m'apprit tant, sur tant de choses.

Participer avec lui au combat de nos cœurs fut un honneur, comme c'en fut un, ce 5 mai 2017, sur mon épaule raffermie, de pouvoir porter son corps meurtri vers Avalon, le paradis des Bretons.

Transmetteur à mon tour...

Trugarez bras ha kenavo Jean-Yves !

Même au-delà de la mort,
je t'emporte dans mon cœur.





Manifestation samedi 30 septembre à Nantes

Bretagne Réunie organise la Breizh Manif, manifestation annuelle le dernier samedi de septembre à Nantes, pour montrer aux médias et aux élus, l'actualité de la revendication de la société civile Bretonne en faveur de la réunification de la Bretagne.

En 2017, cette manifestation s'engage dans un nouveau contexte plus favorable.

Déjà plus de 50 000 électeurs de Loire-Atlantique ont signé la pétition pour l'organisation d'un référendum local au sujet de la réunification de la Bretagne.

Cette manifestation s'inscrit aussi dans le nouveau paysage politique issu des élections présidentielle et législatives du printemps.

Une nouvelle « fenêtre de tir » pour la réunification s'est ouverte avec la mise en place d'une nouvelle majorité composée de nouveaux élus, marqués très probablement par une culture plus girondine que leurs prédécesseurs.

Ci-dessous les principaux arguments en faveur de la réunification de la Bretagne qui sont déclinés dans les 100 000 tracts et 1 500 affiches distribués et collés tout au long de cet été.

POUR UNE BRETAGNE BELLE, PROSPÈRE,
SOLIDAIRE ET OUVERTE SUR LE MONDE

LE SEUL MOYEN D'ÉVITER UN JOUR LA
DISPARITION DE LA BRETAGNE,
C'EST LA RÉUNIFICATION !

En 2014, à l'occasion de la réforme territoriale, grâce à la mobilisation massive des citoyens et au soutien actif de plusieurs grands élus, nous avons empêché la disparition de la Bretagne dans un « Grand Ouest techno ». Pour autant, la Bretagne est restée amputée.

La privation de la Loire-Atlantique affaiblit notre région, son développement économique, social et culturel et remet en cause les principes démocratiques puisque, malgré les multiples manifestations populaires et les sondages pro-réunification, les citoyens ne sont toujours pas écoutés.

Le déni de la géographie de la Bretagne permet aussi aux jacobins liquidateurs des identités régionales de profiter de son affaiblissement pour continuer leur travail de sape, et espérer obtenir à terme la disparition de la Bretagne dans un « Grand Ouest », comme ils ont pour l'instant fait disparaître l'Alsace dans un « Grand Est », sans cohérence, sans identité, et sans unité.

La réunification est une exigence démocratique. Les habitants de Loire-Atlantique doivent être consultés dans le cadre du droit d'option pour enfin donner leur avis sur l'avenir de notre territoire.

La réunification est une nécessité économique : 40% du PIB breton est coupé du reste de la Bretagne, ce qui désorganise les liens entre les différents acteurs (entreprises, recherche, pouvoirs publics...) et pénalise le développement économique et l'emploi en Bretagne, Loire-Atlantique comprise.

La réunification de la Bretagne sera une force pour son identité, sa culture et ses langues.

POUR LA DÉMOCRATIE ET LA RÉUNIFICATION,
POUR UNE BRETAGNE BELLE, PROSPÈRE,
SOLIDAIRE ET OUVERTE SUR LE MONDE

TOUS À NANTES
SAMEDI 30 SEPTEMBRE !





Nouvelle donne politique et réunification de la Bretagne

Aujourd'hui, notre pays compte 13 « régions » administratives totalement disparates. Dans leur majorité, elles suscitent l'indifférence et le scepticisme, parfois l'opposition de nos compatriotes. A juste titre, ils ne se sentent pas concernés par celles qui, décidées d'en haut pour des raisons d'économie de fonctionnement peu convaincantes, sont issues des fusions de 2015 : des « techno-régions » trop grandes, sans identité partagée, sans cohérence et privées de sentiment d'appartenance (à l'exception notable évidemment de la Normandie légitimement réunifiée !).

Les technostructures de ces « techno-régions » essaient à présent, à travers des « plans de communication ambitieux et surtout coûteux » – nous en savons quelque chose... en « Pays de la Loire » – d'effacer mécaniquement et progressivement les identités et les spécificités des territoires. Il est probable que les arguments du patrimoine, de la culture, du tourisme, d'un développement durable original et d'un marketing respectueux des identités et des authenticités locales, ne suffiront pas toujours à faire entendre raison à la « machine technocratique ». Mais il est aussi possible que nous nous trompions et, que les identités enracinées et légitimes de ces territoires (Auvergne, Savoie, Picardie, Alsace, Gascogne, Champagne, Lorraine, etc...) finissent par l'emporter au bout du compte... Nous gardons l'espoir !

Dans « l'Ouest », grâce au veto de plusieurs grands élus qui ont refusé la disparition de la Bretagne dans un Grand Ouest introuvable et à la mobilisation de milliers de manifestants déterminés, nous avons réussi à imposer dans un premier temps un **statu quo avec trois régions**.

Trois régions mal taillées et mal conçues pour les raisons que nous connaissons tous :

- **la Bretagne** sans la Loire-Atlantique, son cinquième département,
- **le Centre-Val de Loire** sans la partie ouest du territoire du Val de Loire,
- **les Pays de la Loire** sans véritable raison de se maintenir, excepté peut-être la « conservation » de sa classe politique et la fausse promesse de la pérennité du rayonnement de Nantes.

2007-2017 : L'engagement de Bretagne Réunie

À Bretagne Réunie, nous sommes évidemment et résolument pour la réunification bretonne et la création d'un grand Val de Loire.

Ces dix dernières années (2007-2017), depuis l'affirmation de l'ambitieuse réforme territoriale

portée initialement par N. Sarkozy (après le décevant « Acte 2 » du gouvernement Raffarin en 2004), de très gros efforts ont été faits par toute l'équipe de Bretagne Réunie, pour se répartir « le travail » multiforme d'un combat extrêmement difficile, parce que très « décalé » des combats politiques traditionnels ou l'enjeu est essentiellement la prise du pouvoir dans, pour et par les partis politiques classiques (nationaux et essentiellement jacobin-parisien).

Nous avons :

- réactualisé nos argumentaires et nos outils de communication,
- été présents sur le terrain et élargi nos assises, mobilisé l'opinion (stands, fêtes, festivals de l'été, nos grandes manifestations et plus récemment « War ar Pont », pétition des 100 000 en Loire-Atlantique),
- renforcé nos échanges avec les décideurs politiques à la fois ceux des collectivités locales (campagne pour l'adoption des vœux pro-réunification depuis plusieurs années) mais aussi les parlementaires qui détiennent avec le gouvernement, une grande part de la décision politique,
- établi des contacts et des échanges avec des interlocuteurs et partenaires en Bretagne, dans

les régions limitrophes (Vendée, Normandie, Val de Loire...), à Paris, dans les régions (périphériques) confrontées aux mêmes défis que les nôtres (Alsace, Pays Basque, Occitanie...), au niveau européen (Bruxelles notamment), - tenu une veille juridique et médiatique, etc.

C'est un remarquable travail qui a été fait de façon bénévole par toute une équipe riche d'individualités engagées, du Président de l'association à l'ensemble des militants, en passant par les membres du Conseil d'Administration et les très actifs comités locaux...

Une nouvelle donne politique

Aujourd'hui, après l'élection d'un nouveau Président de la République et après la mise en place d'un nouveau Premier ministre et d'un nouveau gouvernement, nous sommes devant une **nouvelle étape déterminante**.

En effet, ce que certains appellent de façon un peu présomptueuse, le « vieux monde », à savoir les partis traditionnels de gouvernement qui ont dirigé le pays à tour de rôle depuis plus de quarante ans





(PS, RPR-UMP-LR, UDF-UDI) sont pour l'instant dans la minorité ou dans l'opposition.

Un nouveau parti atypique et encore difficile à identifier en ce qui concerne les choix liés à la décentralisation se constitue (LREM).

D'après la presse spécialisée des collectivités locales et les discours tenus lors de la première conférence nationale des territoires le 17 juillet dernier (voir éditorial), il semble bien qu'il ne faille pas attendre de grande réforme mais plutôt des aménagements de la carte territoriale « à la marge » selon la volonté des élus territoriaux... Il n'en demeure pas moins que la suppression d'1/3 des 98 départements hexagonaux et la mise en place d'une quinzaine de « Métropoles » à larges compétences (sur le modèle lyonnais ?), deux pistes de travail annoncées dans le cadre de la campagne présidentielle par Emmanuel Macron, ce ne sont pas de petites modifications....

Cela peut redessiner la carte du pays avec « dans le même temps » :
- **une « ville-région-monde » capitale de la France** : Paris et l'Île de France,
- **une quinzaine de « Métropoles »** (avec un minimum de 500 000 habitants), zones de concentration hyper-urbanisées et d'une centralisation de services, entreprises/économie, infrastructures, à forte attractivité,
- **et de très grandes zones agricoles/naturelles maillées par des villes et villages** dont le dynamisme n'est pas acquis s'il n'y a pas une très forte volonté politique (et financière) de l'État et des autres collectivités, de rééquilibrage et d'aménagement du territoire (« la France périphérique » ?).

Le nouveau pouvoir semble opter pour le statu quo au niveau des techno-régions, considérant les

régions essentiellement comme des grandes circonscriptions d'administration et de mise en réseau économique (planification, investissement, infrastructures, innovation), et semble négliger pour l'instant le caractère identitaire des « territoires voulus » ainsi que le potentiel de ce que l'on peut appeler « la citoyenneté territoriale » et ce sentiment d'appartenance...

Dans un tel décor, quelle sera la place donnée à la revendication de la réunification de la Bretagne ?

Il est possible que **l'anomalie du statu-quo à « l'Ouest »** par rapport au mécano raté des techno-fusions de 2015 interpelle le Président, le Premier ministre normand et le Gouvernement et, que cela les pousse à faire bouger les lignes d'une façon ou d'une autre.

Quelles perspectives pour ces 3 régions ?

1) Le statu quo mais cela paraît vraiment improbable à moyen terme...

2) Leur réorganisation de ces deux régions avec :

a) solution la plus crédible : **la Bretagne réunifiée d'un côté et un grand Val de Loire de l'autre côté.**

b) solution la moins crédible : la Bretagne à quatre départements d'un côté et un « Pays du Val de Loire » fusionnant les régions « Pays de la Loire » et « Centre Val de Loire » de l'autre...

3) On imagine difficilement faire une seule région des trois... à moins que les partisans **du réseau des Métropoles** ne tentent de vendre à Paris, l'idée d'une région multipolaire « Loire-Bretagne » qui serait une région sans en être une... Dans leur esprit, quelle importance... puisque pour eux une région ce n'est pas grand-chose, simplement une mise en réseau, « une mise en étoile ou en constellation »...

Il se trouve aussi que la Bretagne à cinq, celle que nous voulons, ne rentre dans aucune des cases citées plus haut (ni Métropole, ni techno-région, ni fusion de départements...).

Dans ces conditions, et dans la mesure où nous pouvons compter sur le soutien de puissants alliés politiques (Président de l'Assemblée nationale, plusieurs ministres clairement affichés pro-réunification et de plusieurs parlementaires notamment dans les rangs de LREM, du Modem, des Républicains et de l'UDI, il nous semble important d'interpeller ces personnalités et de leur demander de quelle manière nous pouvons utiliser les deux ans qui viennent pour avancer de façon déterminante.

Il est en effet indispensable de leur faire prendre conscience que « la mobilisation pour la réunification c'est maintenant ou jamais » :

Il faut s'engager dans la « bataille » médiatique, de la société civile et de l'opinion, et convaincre de plus en plus de citoyens et d'acteurs économiques, élus et institutionnels que pour la Bretagne **« le Pacte Girondin et la nouvelle décentralisation ne peuvent aboutir qu'à la Réunification »** (la Bretagne, toute la Bretagne, rien que la Bretagne). Ce sera le moyen d'être prêt si le vote s'impose par référendum départemental (44) ou sur un territoire plus large (actuel travail de Bretagne Réunion à travers la pétition des 100 000 pour le droit d'option).

Cette bataille implique le maintien et le développement des activités en cours qui ont déjà beaucoup mobilisé au cours de ces dernières années, comme les War ar Pont, pétitions, stands, vœux des conseils municipaux, Breizh Manif. « Livrer cette bataille » implique aussi de mettre en œuvre de nouvelles actions et mobilisations pour aller à la rencontre des





citoyens (réunions publiques locales, conférences, colloques, travail avec la presse...), d'améliorer nos outils de communication (internet, journal...) et de trouver, et cela est capital, de nouvelles ressources financières pour animer le débat de la réunification. Le bénévolat ne peut pas suffire pour porter ce message : il faut aussi des outils adaptés qui ont un coût (site internet, brochures...).

Bretagne Réunie, association pluri-politique ouverte à toutes les bonnes volontés, souhaite continuer à jouer un rôle d'organisation et de soutien pour que la dynamique prenne davantage corps. Nous avons déjà démontré la solidité de nos convictions, notre dévouement collectif à la Bretagne et notre volonté de servir une cause au-delà des intérêts personnels et partisans des uns et des autres. Nous comptons à présent sur une nouvelle mobilisation de tous pour obtenir la victoire !

LA LANGUE BRETONNE, UN PATRIMOINE MAJEUR DU PAYS NANTAIS VALORISÉ PAR DEUX LIVRES IMPORTANTS

Tous ceux qui sont attachés à la Bretagne doivent avoir de l'intérêt pour la Langue Bretonne, puisque ce sont ses porteurs, les Bretons immigrés d'outre-Manche, qui l'ont fondée comme réalité politique historique lors de la débâcle de l'Empire Romain. Le Brezhoneg, conservé jusqu'à nos jours par une partie du peuple breton, reste la marque majeure de l'originalité bretonne dans l'espace français, sans avoir nui à l'intégration des gaulois romanisés, leur proches cousins, qui ne l'ont pas tous appris, quand ils sont entrés dans sa sphère d'influence. Ces deux populations se sont d'ailleurs mêlées dans des proportions beaucoup plus importantes qu'on le pense couramment. **Deux livres récents viennent souligner l'importance des marques de la langue bretonne sur le territoire de la Loire-Atlantique.**

Leurs auteurs, qui ont suivi des études supérieures linguistiques, y font le **bilan d'années de travail approfondi**. Ils se réfèrent à tous les meilleurs ouvrages disponibles jusqu'à nos jours dans ce domaine, et y ajoutent leurs découvertes, dans les archives disponibles, et par des enquêtes de terrain auprès des anciens qui ont conservés des mots et prononciations locales. Ils exploitent notamment, en les citant, les travaux exemplaires de Gildas Buron, conservateur du Musée des Marais Salants de «Cap Atlantique» à Batz-sur-Mer, mis en valeur il y a quelques années par une exposition itinérante et par ses publications qui se poursuivent dans les revues de la Presqu'île.

Les auteurs ont veillé à fournir un texte accessible à un large public, mais ces sujets spécialisés nécessiteront sûrement quelque effort pour un lecteur non initié à la langue bretonne. Ils élargiront beaucoup les connaissances de ceux qui ont reçu l'enseignement d'associations locales.

Une priorité : les faire acheter par les bibliothèques publiques, en demandant à les consulter et en fournissant leurs références : Publiés par Yoran Embanner, ils sont diffusés depuis son site Web, ainsi que par Coop Breizh (25 euros seulement chaque volume d'environ 500 pages).

« **Noms de lieux bretons du Pays Nantais** », par **Bernard Luçon**

Il en a répertorié 4 100 ! (certains disparus maintenant). Groupés par domaines de sens (Bois et forêts, etc.), et illustré de cartes, c'est déjà une **large initiation à un vocabulaire varié**. Comparée aux notations anciennes, la forme francisée officielle actuelle des villages et lieux-dits est parfois cocasse ! L'interprétation de certains noms peut, dans certains cas, prêter parfois à discussion : l'auteur l'admet volontiers.

Il conclut qu'on doit envisager une persistance de l'usage du Breton au nord-ouest du département plus étendue sur le terrain et surtout **bien plus tardive qu'on ne le supposait** auparavant, et ses données montrent la longue persistance de la notation assez correcte du breton par les notaires locaux.

« **Le breton parlé dans le pays guérandais** », par **Yves Mathelier**.

C'est le prolongement, très enrichi, d'une travail de maîtrise de langue bretonne soutenu il y a plusieurs années.

Il répertorie les textes, publiés depuis le XIX^e siècle, de ce breton local, et ses notes personnelles recueillies auprès de la population. Ils sont suivi d'un dictionnaire des mots rencontrés, précisément commentés au point de vue linguistique et grammatical, avec comparaison avec d'autres formes du breton et des autres langues celtiques. Une liste des mots français correspondant fourni un autre accès à ses richesses.

C'est donc un travail de haut niveau, qui donne une connaissance précise du dialecte guérandais et une forte culture linguistique celtique. Il intéressera les habitants de la Presqu'île sensible par l'ancien parler local, qui y a persisté jusque vers 1950, et laissé bien des mots dans l'usage populaire, ainsi que tous ceux qui souhaitent élever au meilleur niveau leur connaissance du breton.





Bravo/Haro

HARO le révisionnisme historique et géographique



Régulièrement dans la rubrique Haro du journal de Bretagne Réunion sont dénoncés tous les révisionnismes (historique, géographique, sémantique...) utilisés par les médias, les collectivités locales ou encore les administrations pour effacer l'identité bretonne de la Loire-Atlantique.

Vous trouverez ci-dessous la réflexion argumentée d'un de nos lecteurs.

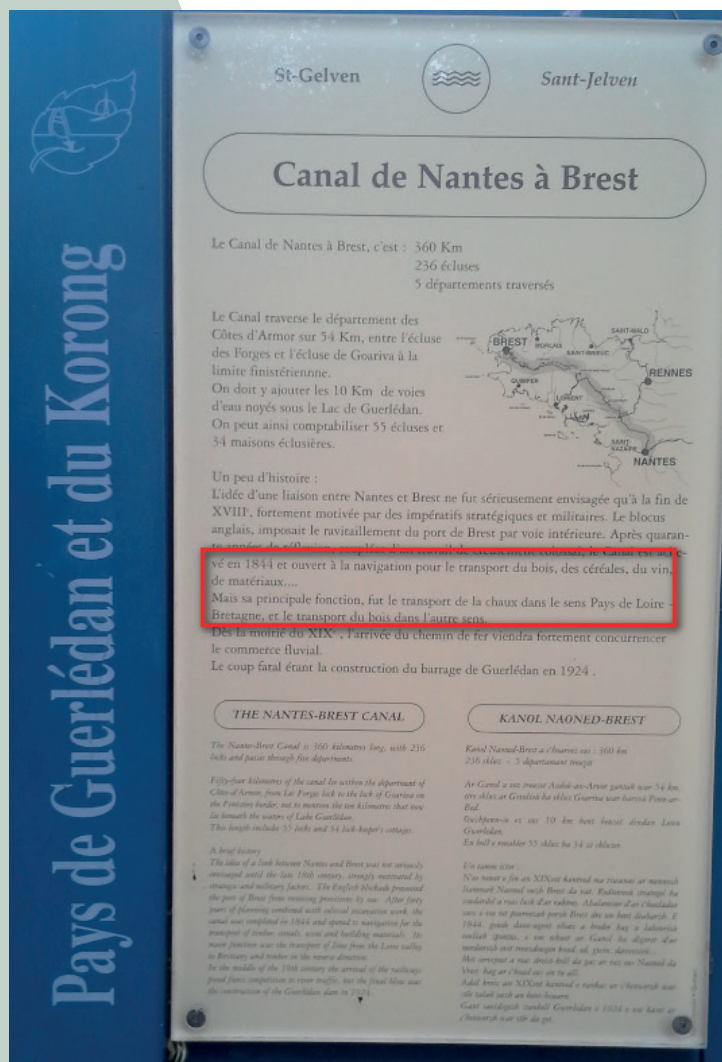
Voici un panneau posé apparemment par « le Pays de Guerledan et du Korong », dont le sens ambigu permet d'apprendre qu'en 1924 les pays de Loire existent ! et même en 1844 !

Je ne crois pas que les pays de Loire aient existé non plus en 1924.

Les pays de Loire n'ont rien à voir avec ce canal !

Ce panneau est posé sur le parking de la dernière écluse avant le Lac de Guerledan et est lu par de nombreux touristes et Bretons... qui peuvent tomber dans le panneau : (et moi à chaque fois que je m'y balade)

Nous demandons à ce que les mots « sens Pays de Loire - Bretagne » qui représentent un contre-sens historique soient remplacés par « sens Nantes - Brest » qui représente la vérité historique.



années de réflexion, couplées d'un travail de creusement colossal, le Canal est achevé en 1844 et ouvert à la navigation pour le transport du bois, des céréales, du vin, matériaux....
Mais sa principale fonction, fut le transport de la chaux dans le sens Pays de Loire - Bretagne, et le transport du bois dans l'autre sens.
À la moitié du XIX^e, l'arrivée du chemin de fer viendra fortement concurrencer le commerce fluvial.
Le coup fatal étant la construction du barrage de Guerledan en 1924 .





HARO la SNSM



Sur son site internet, la SNSM continue son révisionnisme historique en écrivant que la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons est créée en 1873 « au bénéfice des quatre départements bretons » alors que dès sa création c'est bien la Bretagne à 5 départements qui est couverte par cette société de secours mutuel.



LA SOCIÉTÉ DES HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS

En 1873, à l'instigation d'Henri Nadault de Buffon, arrière-petit-neveu du grand naturaliste et avocat général à Rennes, est créée la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons. Dans la formulation de ce que l'on appelle aujourd'hui le projet associatif, son fondateur précise que « cette œuvre est à la fois une institution de sauvetage et de sauveteurs et une société de bienfaisance, de moralisation et d'encouragement au bien » Dès lors cette association apparaît comme une société de secours mutuel avant de s'intéresser à la création de postes de secours, d'abord au bénéfice des quatre départements bretons avant d'essaimer sur tout le littoral.

À l'heure où les bains de mer connaissent une grande vogue, le doris ou le canot HSB monté par un retraité de la Marine Nationale fait très vite partie du décor. Malgré leurs petits moyens, les HSB, très proches des personnes, suscitent un capital de sympathie très important et leur souvenir reste très fort aujourd'hui encore, en Bretagne.



BRAVO Le Paludier de Guérande

Le Paludier de Guérande ne ment pas sur l'origine géographique de son sel en mettant en évidence le drapeau Breton.



BRAVO Europe 1



L'animatrice originaire de Liverpool parle du mariage de nuit à Nantes, en Bretagne, et trouve que c'est logique car les Bretons ont créé le Fest Noz !

Cette animatrice qui n'est pas française, a eu la chance de ne pas subir le matraquage jacobin et le révisionnisme qui va avec et peut donc sans complexe ou auto-censure indiquer que pour elle Nantes est en Bretagne.





BRAVO Thomas Pesquet



L'astronaute et photographe amateur du haut de son séjour spatial pose la question suivante qui démontre toute la bêtise administrative et politique du découpage actuel.

La ville de #Nantes, et son château des ducs de Bretagne, mais... Nantes est-elle en Bretagne?



BRAVO les Chemins de Jules Verne



Grâce au Chemins de Jules Verne, des entreprises peuvent faire des dons en fonction du chiffre d'affaire généré aux associations bretonnes de Loire Atlantique.

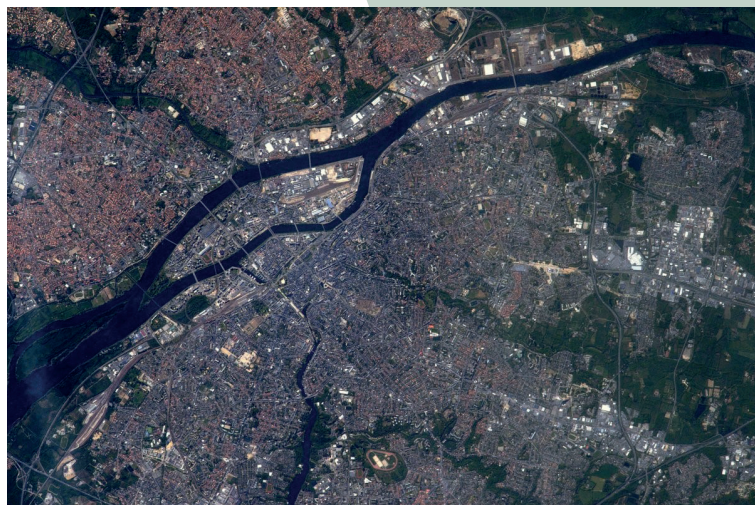
Bretagne Réunion fait partie des associations qui peuvent bénéficier des dons d'entreprises.

Si vous êtes une entreprise, n'hésitez pas à vous faire référencer en vous inscrivant sur le site.

Si vous devez réaliser des travaux chez vous, commander des produits ou un service, n'hésitez pas à consulter le site pour comparer les devis et affecter votre don à Bretagne Réunion ou à toute autre association de votre choix parmi les 100 associations référencées.



www.lescheminsdejulesverne.bzh



BRAVO 5/5 et les habitants du village de la Gandonnais à Fay de Bretagne (44)

Après que les habitants du village de La Gandonnais à Fay de Bretagne (44) se sont affichés pour la Bretagne à 5 départements en installant des plaques "Breizh 5/5" à l'entrée de leurs propriétés, l'Association "Breizh 5/5" grâce à tous ses soutiens, leur a offert un panneau routier pour indiquer le premier village de Bretagne à s'afficher "Breizh 5/5".

